

CENTRE SOCIOCULTUREL « À LA CROISÉE DES AUTRES »

PROGRAMME DES MERCREDIS DE SEPTEMBRE À DECEMBRE 2024

ENFANCE



JEUNESSE



Centre socioculturel "À la Croisée Des Autres"
3 Rue Pierre de Coubertin - 15130 YTRAC
04.71.46.83.00 / accueil@csalacroiseedesautres.fr
www.centresocioculturelytrac.fr





Dates de la période :

04, 11, 18 et 26 septembre

02, 09 et 16 octobre

06, 13, 20 et 27 novembre

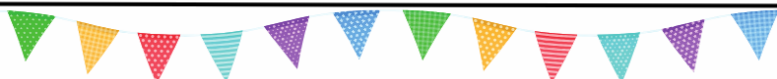
04, 11 et 18 décembre



Chaque mercredi, les enfants participent à plusieurs activités (sportive, créative, culturelle, animations Snoezelen, lecture, cuisine...) et des temps calmes sont proposés aux enfants et adaptés à la tranche d'âge.

Mercredi 18 septembre

Portes ouvertes aux parents de l'accueil de loisirs. **Venez nous rencontrer à 17h00** pour visiter le centre et faire un retour en photos sur l'été ! CF plaquette



PROJET CULTUREL, en partenariat avec la médiathèque de la CABA

LES CABANES HURLANTES .▲▲.▲▲.▲▲...

Mercredi 02/10 : enregistrement de paroles d'enfants

Mercredis 27/11* & 04/12* : confection de pompons et guirlandes

Mercredi 11/12* : création d'une cabane

Les Cabanes Hurlantes est un village à histoires...

* projet en collaboration avec l'EHPAD d'Ytrac

Savoir rouler à vélo

Pour les enfants de 2018 à 2016 du mercredi 02/09 au mercredi 09/10. Animé par Rémi intervenant "savoir rouler à vélo*".

* les vélos sont fournis par le Centre Socioculturel



SORTIES PISCINE

25 septembre (45 places)

16 octobre (35 places)

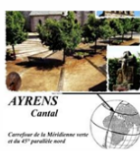


Découverte musicale animé par Aurella les mercredis 03/09, 11/09 & 02/10

Mercredi 18 décembre
Surprise de Noël



Ateliers créatifs sur galets, animé par Naomi.
Du mercredi 09/10 au mercredi 27/11.



FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS APRÈS-MIDI ALSH 3 - 17 ANS



RESTAURATION

Repas du midi : Tous les enfants mangent à la restauration scolaire municipale d'Ytrac de 12h30 à 13h10. Les enfants sont installés par tranche d'âge avec un animateur à chaque table.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE MARDI MIDI.

Goûter : Il est fourni par le Centre Socioculturel.

NAVETTES 3-11 ans

Sansac : 11h45 / **Le Bex** : 12h00

Saint Paul : 12h00 / **Ayrens** : 12h20

NAVETTES ados

Au départ des collèges et lycées après le repas au self sur demande.

HORAIRES

Arrivée de 13h15 à 14h00

Départ de 17h00 à 18h30

Hall d'accueil de l'ALSH à
Ytrac

INFOS PRATIQUES

N'oubliez pas de glisser, dans le cartable, le doudou pour la sieste, une gourde d'eau et d'habiller votre enfant avec une tenue adaptée aux activités et au temps.

GROUPES



Jardin des découvertes (3/5 ans : 2021-2020-2019)

Île aux aventures (6/8 ans : 2018-2017-2016)



Passerelle des explorateurs (9/11 ans : 2015-2014-2013)

"Sexion Ados" (À partir de 11 ans : 2013 et -)



LES JEUNES S'ENGAGENT



En plus de l'ALSH ados, le mercredi après-midi sera propice à des regroupements entre jeunes, accompagnés par Maxime, référent Jeunesse pour le montage de projets d'engagement.

FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS APRÈS-MIDI ALSH 3 - 17 ANS



ADMINISTRATIF



Comme vous le savez sûrement, nous vous rappelons que l'ESPACE FAMILLE vous permettra de réaliser vos inscriptions, vos réservations, de modifier vos informations, de consulter et de régler vos factures **en ligne**.

- Si vous avez déjà un dossier famille au Centre Socioculturel, nous vous invitons à nous envoyer un mail à **accueil@csalacroiseedesautres.fr** pour recevoir votre lien de première connexion et la procédure pour créer votre espace famille sur iNoé.
- Si c'est une première inscription, merci de prendre contact avec nous par téléphone, mail ou en venant nous voir pour la création de votre dossier d'inscription.

Merci de vous munir de votre n° allocataire et du carnet de santé de l'enfant.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATIONS

ATTENTION, TOUTES MODIFICATIONS (réservations ou annulations) SUR L'ESPACE iNoé PEUVENT ÊTRE FAITES JUSQU'À 12H LE MARDI PRÉCÉDENT LE MERCREDI.

Au-delà, merci de signaler l'absence ou la réservation à l'accueil du Centre Socioculturel.

Les repas étant commandés le mardi à 14h ; toute annulation de repas après 14h sera facturée. Toutes annulations de présence non signalées avant mercredi 12h seront facturées.

